



**ACTION
CONTRE
LA FAÏM**



**CADRE D'INTERVENTION
DES DROITS ET SANTÉ
SEXUELS ET REPRODUCTIFS**

**2023
AU SEIN D'ACF EN CÔTE
D'IVOIRE**

MENTIONS LÉGALES

© Action contre la Faim Côte d'Ivoire 2023

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

Clause de non-responsabilité

Le présent document vise à porter à l'attention du public les informations relatives aux initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim Côte d'Ivoire . Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger toute erreur qui nous serait signalée. Toutefois, la responsabilité d'Action contre la Faim n'est en aucune manière engagée quant au contenu des informations du présent document.

Lesquelles :

- ont un caractère général et ne visent pas à aborder les circonstances spécifiques propres à une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou à sites externes sur lesquels Action contre la Faim n'exerce aucun contrôle et pour lesquels Action contre la Faim décline toute responsabilité ;
- n'ont en aucun cas valeur de conseil juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de contourner les exigences posées par les législations nationales en vigueur ou d'exclure la responsabilité d'Action contre la Faim de manière contraire aux exigences posées par les législations nationales applicables ni d'exclure sa responsabilité dans le cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

Auteur : Mohamed Fadiga , Responsable Plaidoyer , Mobilisation Sociale et Genre.

Nous tenons à remercier l'ensemble des contributeurs POUCHALAN Yannick , KOKOBOU Jean-Pierre, Brigitte Tonon, ADOU Pierre .

Édition et design graphique : Kenneth N'cho / Stagiaire Communication pour Action contre la Faim Côte d'Ivoire

Action contre la Faim international, Octobre 2023

© Action contre la Faim Côte d'Ivoire , 2023

www.actioncontrelafaim.org



QU'EST-CE QUE LE CADRE D'INTERVENTION EN DSSR ?

Si des progrès importants ont été réalisés en matière de DSSR au cours des 20 dernières années, les principaux résultats en terme de mortalité maternelle et d'accès aux services essentiels en SSR restent en deçà des cibles successivement¹fixées et sont marqués par de très fortes disparités au niveau mondial.

Face à

cette situation, seule la mise en place de stratégies plus holistiques peut combler les lacunes et garantir le droit de chacun et chacune à prendre les décisions qui concernent son propre corps et à avoir accès aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive (SSR).

OBJECTIF DU DOCUMENT

D'une façon globale, ce document s'inscrit dans la stratégie « *alignement santé et nutrition* »² d'Action Contre la Faim International, document qui présente le changement d'approche entamé il y a plusieurs années dans la lutte contre la sous-nutrition avec une approche plus holistique en santé. Ce cadre d'intervention en matière droits et santé sexuelle et reproductive (DSSR), vise à définir les approches portées par la mission Côte d'Ivoire, sa vision de la thématique, les changements attendus de son action, des activités antérieures et les modalités d'intervention.

MÉTHODOLOGIE

Ce document reflète l'identité de la mission, ses capacités et ses particularités mais aussi ses limitations potentielles. Il doit ainsi permettre aux équipes d'appréhender plus facilement l'approche d'ACF CI en matière de DSSR, d'orienter la définition et la mise en œuvre des projets et de mieux comprendre l'implication et le rôle des différents secteurs techniques.

CONTENU

Les approches portées par Action contre la Faim dans le champ de la santé sexuelle et reproductive concernent principalement **les trois aspects** suivants :

- Placer la finalité des interventions au niveau des individus et de leurs droits à accéder aux services de SSR.
- Penser une vision intégrée de la santé sexuelle et reproductive et de la nutrition.
- Promouvoir des collaborations et partenariats avec les acteurs locaux et les populations concernées.

Si l'ensemble des services du continuum de soins en SSR est communément reconnu comme des services essentiels,³ l'action d'ACF se déploie néanmoins autour d'un champ de services prioritaires qui constituent le cœur de son intervention en DSSR. Il s'agit principalement d'interventions ayant des liens particuliers avec le secteur de la nutrition d'une part et également reconnues comme étant à fort impact en matière de santé.

1 Dans le cadre de la Conférence du Caire des OMD ou plus tard des ODD <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>

2 Action contre la Faim, *Approche santé: les fondements de l'alignement de la santé et de la nutrition*, janvier 2017 <https://www.missions-acf.org/kithealth/FR/02.Formulation%20de%20projet/2.1%20Principes%20cl%C3%A9s/03%20Alignement%20Sant%C3%A9%20et%20Nutrition.pdf>

3 Voir en annexe *Le paquet essentiel de services recommandé par l'OMS* et réaffirmé dans le *Rapport de la Commission Lancet Guttman* sur les DSSR.



© Action contre la Faim, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des progrès importants ont été réalisés en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) au cours des 10 dernières années.

Cependant, les principaux indicateurs restent bien en deçà des cibles successivement fixées et sont marqués par de très fortes disparités au niveau mondial (OMS, 2020).

Des efforts considérables sont nécessaires pour permettre des améliorations durables, l'accès à la santé sexuelle et reproductive et à la pleine expression des droits étant encore aujourd'hui entravé par des barrières multiples : géographiques, financières, légales et administratives, socio-culturelles et coutumières. Les inégalités de genre profondément enracinées dans la société ivoirienne continuent de représenter une barrière majeure (ONU Femmes, 2021).

Face à cette situation, seule la mise en place de stratégies plus holistiques peut combler les lacunes et garantir le droit de chacun et chacune à prendre les décisions qui concernent son propre corps et à avoir accès aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive.

Action Contre la Faim (ACF) a adopté il y a quelques années, un changement d'approche dans la lutte contre la sous-nutrition et vise désormais la mise en œuvre d'une approche plus globale en santé qui porte une attention particulière à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle et néonatale. Tout en offrant une prise en charge holistique des personnes.

La prise en compte des problématiques d'insécurité alimentaire et de sous-nutrition dans le continuum des soins en SSR est en effet essentielle pour accélérer l'atteinte des objectifs de réduction de mortalité néonatale et maternelle. L'organisation entend ainsi, influencer positivement la santé des femmes et des filles, et impacter par voie de conséquence celle de leurs enfants actuels et futurs.

2. UNE VISION INTÉGRÉE DES DSSR ET DE LA NUTRITION

Les interactions entre les DSSR et la nutrition sont aujourd'hui largement reconnues. Les problèmes de SSR et de nutrition ont certaines racines communes parmi lesquelles : la pauvreté, le faible accès aux services et à l'information, les inégalités de genre⁵ et les normes socio-culturelles dont elles sont issues. L'analyse du cercle intergénérationnel de la sous-nutrition contribue à mettre en lumière les liens qui sous-tendent les deux thématiques.⁶

La sous-nutrition est un cercle vicieux qui se perpétue au-delà du cycle de vie d'un individu ; et les problèmes de nutrition commencent souvent in-utéro et continuent, en particulier pour les femmes, jusqu'à l'adolescence et l'âge adulte. Les jeunes filles sous nutries présentent un risque augmenté de devenir des mères sous nutries, augmentant le risque de donner naissance à des nouveau-nés en sous poids ou prématurés, créant un cercle vicieux intergénérationnel. Par ailleurs, le pronostic obstétrical de la mère peut être affecté par son état nutritionnel.

La revue *The Lancet* a publié en 2013 puis en 2021 une série dédiée à la nutrition maternelle et infantile, qui met en avant une liste d'interventions à mettre en place tout au long de la vie ayant fait leurs preuves en matière de recul de la prévalence de la sous-nutrition. Parmi ces pratiques, une grande majorité concerne spécifiquement les femmes enceintes et allaitantes et les jeunes enfants et concernent la SSR. Penser ensemble les stratégies d'interventions sur les questions de DSSR et de lutte contre la sous-nutrition peut donc représenter un levier important pour réduire la mortalité maternelle et néonatale et améliorer les indicateurs sanitaires et de nutrition. L'approche intégrée des DSSR et de la nutrition doit être multi-niveaux et prendre en compte les déterminants structurels dans une optique de renforcement des systèmes de santé. Comme présenté dans le graphique suivant, il s'agit d'établir des liens bidirectionnels en renforçant les composantes nutritionnelles au sein des interventions et services de DSSR et les composantes DSSR au sein des services et interventions de nutrition. Cette approche contribue à garantir une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des personnes.⁷



⁵ [https://revista.nutricion.org/PDF/DNAVARRO_\(1\).pdf](https://revista.nutricion.org/PDF/DNAVARRO_(1).pdf)

⁶ Pour plus de détails sur le cercle intergénérationnel de la sous-nutrition se référer à : Action contre la Faim, *Politique sécurité nutritionnelle*, 2014, p. 7.

⁷ *The Lancet*, La nutrition maternelle et infantile, 2013 : https://www.jhsph.edu/research/centers-and-institutes/institute-for-international-programs/_docs/global-nutrition-series/Nutrition_exec_summary_FR.pdf ; *The Lancet*, Maternal and child undernutrition progress, 2021 : <https://www.thelancet.com/series/maternal-child-undernutrition-progress>



© Sandra Cailligero pour Action contre la Faim

LES CHANGEMENTS ATTENDUS

VISION

Le libre exercice des droits et de la santé sexuels et reproductifs pour toutes et tous, tout au long de la vie comme un droit humain fondamental et un levier pour lutter contre l'insécurité nutritionnelle dans le monde

IMPACTS

Briser le cercle intergénérationnel de la sous-nutrition

Améliorer l'accès sûr à des services et interventions de DSSR intégrés, complets et de qualité, centrés sur les besoins des personnes

Renforcer le bien-être et le pouvoir d'agir des personnes comme actrices et acteurs de leur propre santé sexuelles et reproductive

Créer un environnement plus favorable à la pleine expression des droits sexuels et reproductifs

Transformer positivement les normes sociales de genre en matière de DSSR

RÉSULTATS

Les services de DSSR et de Nutrition sont plus intégrés et les interventions nutritionnelles essentielles sont mieux couvertes au sein des services DSSR

Un continuum de services et d'interventions de DSSR complet et de qualité est disponible

Les barrières d'accès sont levées

Les connaissances des personnes en matière de DSSR sont améliorées

Les DSSR sont davantage perçus par les personnes comme des droits

Les décideur-euse-s politiques sont redevables de leur responsabilité à favoriser la réalisation effective des DSSR

La société civile est soutenue sur les questions des DSSR

MODES D'ACTION

Soutien direct aux établissements de santé et/ou renforcement plus structurel au niveau du système de santé et la mise en place d'approches partenariales avec les autorités sanitaires.

Déploiement d'interventions adaptées en contextes de crises dans le cadre du dispositif minimum d'urgence en DSSR

Coconstruction des logiques opérationnelles et implication tout au long du cycle de projet des personnes directement ciblées par les interventions

Sensibilisation communautaire d'information et d'éducation sur les DSSR et mobilisation de méthodologies pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes en particulier les femmes et les jeunes filles et pour déconstruire les stéréotypes de genre en lien avec les DSSR

Déploiement d'interventions multisectorielles pour une prise en compte plus large des déterminants d'accès aux DSSR, maximiser l'impact des actions et faciliter leur pérennisation

Génération de connaissance au service du plaidoyer

Soutien à la société civile en particulier aux organisations féministes et au leadership des femmes et des adolescentes, adolescents et jeunes



LES APPROCHES MISES EN ŒUVRE PAR ACF

Afin de travailler à lever certaines des barrières d'accès aux soins (comme mentionné précédemment), ACF considère comme essentielle, la mise en œuvre d'approches synergiques et complémentaires.

1. Une approche de santé publique et de renforcement des systèmes de santé

Les problèmes de santé liés à la SSR sont préoccupants en raison de leur fréquence, de leur gravité et du nombre des personnes concernées. En Côte d'Ivoire, le taux de mortalité maternelle est élevé, avec 385 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les complications liées aux avortements et au cancer du col de l'utérus sont également fréquentes. (EDS 2021)

ACF travaille à renforcer les systèmes de santé pour améliorer l'accès à des services de qualité pour tous. Il est essentiel de renforcer de manière intégrée l'ensemble des services et interventions essentiels, en particulier ceux qui sont souvent négligés, tels que l'éducation sexuelle, la prise en charge des VBG, les soins complets d'avortement et la réponse aux besoins de SSR des hommes et des jeunes . Il est important de prendre en compte les liens entre les différents services pour garantir une réponse adaptée aux besoins des personnes et renforcer les systèmes de santé de manière holistique. Renforcer chacune des composantes telle que l'offre de soins et également le système de santé permettant d'obtenir des résultats positifs en matière d'accès à des services de qualité pour tous en assurant la meilleure efficacité pour les systèmes de santé.

Il est crucial de renforcer de manière intégrée l'ensemble des services et interventions essentiels liés aux droits sexuels et reproductifs. Cela inclut des composantes souvent négligées, telles que les programmes d'éducation sexuelle complète, la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG), les soins complets en matière d'avortement et la réponse aux besoins de santé sexuelle et reproductive des hommes et des jeunes .

Les services de SSR ne peuvent être renforcés de façon déconnectée du reste des systèmes de santé mais doivent bien être envisagés de façon holistique, les liens entre les différents services garantissant une réponse adaptée aux besoins des personnes.

LES APPROCHES MISES EN ŒUVRE PAR ACF

Afin de travailler à lever certaines des barrières d'accès aux soins (comme mentionné précédemment), ACF considère comme essentielle, la mise en œuvre d'approches synergiques et complémentaires.

2- Une approche fondée sur les droits humains, l'autonomisation des individus et la lutte contre les inégalités de genre

Les droits sexuels et reproductifs jouent un rôle essentiel dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, car ils permettent aux individus de prendre des décisions éclairées et favorisent le changement des normes sociales.

ACF travaille à renforcer les connaissances et capacités des individus et communautés pour favoriser leur autonomisation et positionne les personnes comme actrices de leur propre santé. ACF intègre également une approche de lutte contre les inégalités de genre dans sa stratégie, reconnaissant que les inégalités de genre affectent profondément l'accès aux services de SSR.

Ainsi, au delà de l'implication de l'approche de l'intégration systématique du genre dans tous les projets : ACF soutient les projets transformatifs des normes sociales de genre en remettant explicitement en question le pouvoir et privilèges entre les genres ; ceci afin d'obtenir des changements durables.

En 2021, ACF a adopté une **Politique d'Égalité de Genre** articulée autour d'une série d'engagements en faveur de la mise en œuvre d'une approche transformative du genre, selon laquelle il est impossible d'atteindre l'égalité de genre sans remettre explicitement en question le pouvoir et les privilèges entre les genres.

Le cadre d'intervention en DSSR de l'organisation s'insère pleinement dans cette politique, la transformation des normes sociales en matière de genre étant plus que jamais nécessaire pour atteindre des changements durables.

Action contre la Faim accorde notamment une importance particulière à l'implication des hommes dans les interventions de DSSR, à titre individuel, avec leurs partenaires intimes, et leur communauté de façon plus large.

Afin d'encourager des dynamiques de genre plus équitables, il est essentiel que les hommes soient des protagonistes actifs sur les questions de DSSR en tant que partenaires égaux, en tant qu'usagers des services de SSR et en tant qu'agents du changement.

Par ailleurs, les interventions en DSSR s'inscrivent dans une approche intersectionnelle qui tient compte des différents aspects de l'expérience vécue par diverses personnes en matière d'oppression et discrimination (selon l'âge, la catégorie socio-culturelle, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, une situation de handicap, de travail du sexe, etc.) ainsi que des systèmes qui produisent et perpétuent cette oppression.



3- Une approche de valorisation et de renforcement des compétences des acteurs de la société civile nationale

ACF travaille à lever les barrières qui entravent l'accès aux DSSR en accompagnant l'évolution des attitudes et représentations autour des DSSR, des normes et des structures sociales. L'organisation s'engage à soutenir la société civile nationale, en renforçant leurs compétences et leur fonctionnement, pour favoriser leur autonomisation et la pérennité des interventions.

ACF est un allié de la société civile qui analyse et prend en compte les déterminants socio-culturels pour garantir l'adhésion et l'acceptation des activités développées avec et pour les communautés. L'organisation estime que la collaboration et les partenariats sont essentiels pour garantir l'adéquation des projets avec les réalités locales et pour permettre des changements durables et l'appropriation des interventions par les différentes parties prenantes.

ACF collabore avec plusieurs acteurs impliqués pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile locales, facilitant ainsi l'adaptation des interventions aux contextes locaux, une meilleure prise en compte des déterminants socio-culturels, une plus grande légitimité de celles-ci et augmente l'impact et la durabilité des actions et des résultats. Pour répondre efficacement aux besoins de droits et santé sexuels et reproductifs des individus, la mise en œuvre d'un paquet essentiel de services et d'interventions est nécessaire. Ce paquet inclut les services traditionnellement reconnus pour la santé sexuelle et reproductive ainsi que d'autres services souvent négligés.

ACF reconnaît l'importance de l'ensemble de ces services, mais concentre principalement son action sur les interventions de soins de santé primaires.





L'EXPERIENCE D'ACF EN MATIERE DE DSSR EN CÔTE D'IVOIRE

1. Promotion & sensibilisation au DSSR

1.1. Guichets de sensibilisation en stratégie avancée (activités foraines)

Certains centres de santé ont été dotés d'un guichet mobile de sensibilisation associé à des activités en stratégie avancée. Les sensibilisations sont donc à large couverture, sur les lieux de marché, dans les sites les plus éloignés du fait de l'accessibilité améliorée par un tricycle de la part des agents de santé communautaires.

La stratégie a été mise en place lors d'un projet précédent de prévention Ebola, et également de lutte contre la Covid-19, de sensibilisation aux pratiques d'hygiène et a démontré son efficacité en terme de sensibilisation communautaire quelle que soit la thématique, pour amorcer un changement de comportement.

Le guichet proposé par les agents de santé communautaire (ASC) et le personnel soignant permet de mobiliser et sensibiliser au plus proche de la communauté. L'activité est placée sous la responsabilité de chaque centre de santé. Elle inclut également les thèmes comme la santé mentale (estime de soi,) la protection (Violence Basée sur le Genre).

Ces guichets permettent la mobilisation, l'éducation à la santé et l'adoption des pratiques préventives dont l'hygiène et la prévention du paludisme au sein des communautés. Les ASC sont formé.e.s à la mobilisation et aux messages clés diffusés par l'équipe du projet et appuient les structures sanitaires

1.2. Classes des mères et classes des maris

Par le biais de ces activités, ACF touche les groupes cibles spécifiques : Les femmes sont les principales utilisatrices des structures de santé périphériques et les maris sont les principaux décideurs.

Les classes procèdent à la sensibilisation des mères et des maris en vue d'améliorer leurs connaissances et défavoriser l'adoption des bonnes pratiques en santé préventive et promotionnelle.

Cette stratégie a favorisé l'interaction entre prestataires de soins (sages-femmes, soignants) et utilisatrices par le biais également de pairs éducateurs. Sensibilisées, formées, les femmes deviennent actrices de leur santé.

Les classes de maris permettent également d'inclure les hommes dans ce processus d'amélioration de la compréhension et des connaissances autour de la santé sexuelle et risques encourus face à certaines pratiques. Le mari, décideur dans le ménage, détient ainsi les outils pour mieux comprendre et orienter sa décision en faveur d'une meilleure santé de la famille.



L'EXPERIENCE D'ACF EN MATIERE DE DSSR EN CÔTE D'IVOIRE

Sensibilisation aux centres de santé (Informations, Educations, Communication)

Des séances de sensibilisation ont par ailleurs lieu dans les centres de santé lors des journées spécifiques tel que la journée mondiale de l'allaitement, la journée mondiale de la contraception ou pendant le temps d'attente des consultations de santé.

Cela permet d'aborder des thématiques telles que la planification familiale, l'importance des consultations pré et post-natales, la prévention du VIH et des IST, le paludisme et risques associés (grossesse en particulier), ou les pratiques familiales essentielles.

2. Innovation au DSSR



2.1. Approche communautaire et innovation pour un meilleur accès aux soins et un mieux-être psychosocial des jeunes et adolescents

Certains centres de santé ont été dotés d'un guichet mobile de sensibilisation associé à des activités en stratégie avancée.

Les sensibilisations sont donc à large couverture, sur les lieux de marché, dans les sites les plus éloignés du fait de l'accessibilité améliorée par un tricycle de la part des agents de santé communautaires.

La stratégie a été mise en place lors d'un projet précédent de prévention Ebola, et également de lutte contre la Covid-19, de sensibilisation aux pratiques d'hygiène et a démontré son efficacité en terme de sensibilisation communautaire quelle que soit la thématique, pour amorcer un changement de comportement.

Le guichet proposé par les agents de santé communautaire (ASC) et le personnel soignant permet de mobiliser et sensibiliser au plus proche de la communauté. L'activité est placée sous la responsabilité de chaque centre de santé. Elle inclue également les thèmes comme la santé mentale (estime de soi,) la protection (Violence Basée sur le Genre).

Ces guichets permettent la mobilisation, l'éducation à la santé et l'adoption des pratiques préventives dont l'hygiène et la prévention du paludisme au sein des communautés. Les ASC sont formé.e.s à la mobilisation et aux messages clés diffusés par l'équipe du projet et appuient les structures sanitaires

2.2. Approche communautaire et innovation pour un meilleur accès aux soins et un mieux-être psychosocial des jeunes et adolescents

Depuis 2017, conscient des besoins spécifiques des jeunes, ACF mène un programme qui intègre des actions dédiées afin d'apporter une réponse adaptée:

- **Les classes des adolescents ont vu le jour pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes dans les quartiers précaires d'Abidjan.**
- **Les espaces conviviaux dédiés aux jeunes pour assurer l'écoute, l'orientation et l'accompagnement nécessaires dans la prise en charge de leurs besoins spécifiques ont été ouverts.**
- **Une application mobile (e-santé) a été créée en 2018 et a pour but de contribuer à améliorer l'accès aux soins et promouvoir le bien être psychosocial des jeunes des quartiers urbains précaires d'Abidjan**



3- Redevabilité au cœur des DSSR

ACF s'engage à impliquer les communautés dans la planification et la mise en œuvre des activités liées à la santé sexuelle et reproductive (SSR), en favorisant leur participation active et leur prise effective de décision les concernant.

Cette approche concerne l'engagement d'ACF à promouvoir des systèmes de redevabilité à travers des mécanismes de gestion de plaintes et de retours favorisant l'expression de l'avis des membres des communautés avec lesquelles nous travaillons en matière de protection contre l'exploitation, le harcèlement, les abus sexuels, le harcèlement moral, la corruption et les abus de pouvoir (PSEA).

Enfin, ACF est transparent envers les communautés en rendant compte de ses actions et de ses résultats de manière régulière et en répondant aux préoccupations et aux demandes des communautés.

Cercles d'échange communautaires (CECOM)

ACF à travers son projet PROSSAN* a permis la création de Cercles d'Échanges Communautaires (CECom).

En tant que plateforme de communication permanente entre les communautés (aux leaders notamment responsables de groupements de femmes, associations de jeunes, leaders traditionnels et religieux.), les gestionnaires des structures de santé et les prestataires de soins. Le mécanisme de redevabilité sociale assure une amélioration du lien de confiance et un impact de cette stratégie sur la fréquentation des centres de santé.

Des réunions mensuelles sont organisées pour assurer des échanges réguliers et des interactions sur les problématiques rencontrées par la communauté face à l'accès aux soins et ainsi guider l'amélioration des services proposés.

3- L'intégration à la prévention, le dépistage, l'orientation et la prise en charge des survivants.e.s de VBG (les cliniques juridiques)

Les objectifs de cette intégration sont entre autre de faire connaître aux populations les VBG et leurs conséquences et permettre aux femmes et aux adolescentes survivantes des VBG de briser le silence afin d'avoir un soutien adapté et également avoir accès à la justice.

Ainsi afin d'atteindre les objectifs, des sensibilisations de masse sont organisées. Elles sont des moments d'échange et d'information pour les populations. La sensibilisation se fait en trois parties.

La première consiste à décrire un fait de société sur les VBG et par la suite recueillir leurs différents avis sur ce fait de société. Egalement d'exposer selon la tradition le règlement du viol. Lorsque toutes ces pratiques ont été mises à nu, une sensibilisation est faite sur les conséquences des pratiques traditionnelles néfastes, les dangers liés à ces pratiques et les risques sur la santé physique et mentale qui font courir aux survivantes de ces pratiques.

La deuxième partie, consiste à exposer sur les lois interdisant les VBG et expliquer le rôle de l'Etat qui est le garant et le protecteur de toute la société. L'Etat, à travers la loi règlemente ainsi les rapports et la vie en société pour le bien-être de tous. La loi est pour tous et est au-dessus des cultures et traditions.

La troisième étape de la sensibilisation est la consultation juridique où toute la population individuellement est invitée à venir exposer leurs préoccupations afin de recevoir des orientations. Il faut noter que cette étape requiert la discrétion et la non divulgation des échanges.



L'axe clinique juridiques dans les projets

La réponse aux situations de violences basées sur le genre (VBG) fait partie des actions déployées par ACF et doit être envisagée en lien et de façon coordonnée avec les différents acteurs en présence.

L'ensemble des projets tends à intégrer à minima l'orientation des survivant.e.s vers des services adaptés lorsqu'ils existent (à minima pour la prise en charge médicale des survi-vant.e.s de violences sexuelles).

Selon les contextes (et notamment lorsque des lacunes sont identifiées en termes de réponse), les interventions développées par ACF pourront intégrer des actions additionnelles

Par ailleurs, des actions de prévention et d'atténuation des risques de VBG sont mises en oeuvre de façon transversale les différents projets à travers les partenaires comme l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire.



Formation sur les droits des femmes et des VBG,
@Action Contre la Faïm - RCI
Ferkessedougou 2023

3. COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

ACF estime que la **collaboration et les partenariats sont essentiels** pour garantir l'adéquation des projets avec les réalités locales et pour permettre des changements durables et l'appropriation des interventions par les différentes parties prenantes. **La co-construction des projets** avec les partenaires nationaux et les populations concernées dès la phase de diagnostic est le mode opératoire par défaut, les actrices et acteurs n'étant pas uniquement bénéficiaires mais cointervenant-e-s de l'aide.

Dans le champ des DSSR, **cette co-construction est particulièrement adaptée** à la mise en œuvre d'une approche centrée sur les personnes et à la prise en compte et au suivi des besoins spécifiques de certains publics, comme par exemple les adolescentes, et adolescents et les jeunes. ACF collabore donc avec les différent-e-s acteur-ice-s impliqué-e-s dans la thématique : usagères et usagers des services, leadeuses et leaders communautaires et religieux, groupes de femmes, groupes d'adolescentes ou d'adolescents ou groupe de jeunes, organisations de la société civile (en particulier les organisations féministes), etc. Cette approche facilite l'adaptation des interventions aux contextes locaux, une meilleure prise en compte des déterminants socio-culturels,⁸ une plus grande légitimité de celles-ci et augmente l'impact et la durabilité des actions et des résultats.

Les interventions d'ACF s'insèrent par ailleurs dans un cadre de collaboration et d'accompagnement des autorités sanitaires au niveau national, régional et local dans une optique de renforcement des systèmes de santé⁹ et des autorités d'autres secteurs, comme par exemple le secteur éducatif.



ACF a pris la décision d'engager la FENOSCI dans le plaidoyer en faveur de la Couverture Maladie Universelle (CMU). À cette fin, nous avons accompagné les comités de veille sanitaire de la FENOSCI présents dans les aires de santé du PROSSAN. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons organisé une formation, un panel communautaire et une rencontre de plaidoyer avec la fédération. Ces échanges fructueux ont permis de formuler des recommandations concrètes. Dans la perspective de poursuivre cette collaboration, notre objectif est d'encourager l'intégration de la FENOSCI au comité national d'analyse des plaintes du ministère de la santé



FENOS-CI
La santé est un bien commun;
préservons-la



konesol@yahoo.fr



[Fenosci-CI](https://www.facebook.com/Fenosci-CI)



www.fenosci.org



APPUI DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE LA SANTÉ AU PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE DANS 04 DISTRICTS DE SANTÉ ©Action Contre la Faim - RCI

⁸ Normes, valeurs, savoirs et représentations culturelles et sociales en lien avec la SSR qui influencent les pratiques, comportements et le recours aux services.

⁹ Pour plus de détails se référer à la note sur la *Stratégie RSS* d'Action contre la Faim ici.



Encadré de briefing Plaidoyer sur AJFABE :

L'AJFABE est l'Alliance des jeunes filles en action pour le bien-être. Cette alliance est composée de deux OSC (Abobo & Port-Bouet) de jeunes filles âgées de 15 à 24 ans.

Cette Alliance a été suscitée dans le cadre du Projet Voice Up. L'objectif était de mettre en place une dynamique pour améliorer l'accès des jeunes filles aux produits contraceptif. L'AJFABE a été formée sur les thématiques clé. Elle a ensuite intégré les différentes coalitions existantes sur la SSR/PF des jeunes. Les différentes activités réalisées conjointement avec la COSC-SR/PF ont abouti au lancement de la gratuité de la SR/PF en Côte d'Ivoire. Avec la note circulaire du PNSSU-SAJ, l'AJFABE envisage s'assurer du respect de toutes les mesures dans les centres de santé du PROSSAN. Un lien se fera donc avec le comité de redevabilité.



mariamuriellekouakou@gmail.com



Alliance des Jeunes Filles en Action pour le Bien-Être -Ajfabe officiel



Atelier de renforcement de capacité en technique de plaidoyer liée à la SR de l'OSC AJFABE @Action Contre la Faim - RCI



Ce collectif a été mis en place par l'ONG américaine Engender Health. Ce collectif est composé de plusieurs OSC féministe et leaders féministes engagées sur la question des VBG. Une collaboration a été mise en place lors des 16 jours d'activisme contre les VBG 2021. L'intérêt pour ACF de tisser des partenariats avec ces OSC engagées sur les questions de Genre s'inscrit dans sa volonté s'impliquer de manière significative sur les causes sous-jacentes de la malnutrition



collectifactivistesci@gmail.com



Collectif des Activistes de Cote d'Ivoire



Collectif Des Activistes de Côte d'Ivoire CACI



Atelier d'élaboration des statuts du collectif des activistes de cote d'ivoire @Engender Health - RCI

PAQUET ESSENTIEL D'INTERVENTION SSR

L'OMS¹⁰ préconise un paquet essentiel d'interventions de santé sexuelle et reproductive alignées sur cette définition complète de la santé et des droits en la matière. On y retrouve les composants suivants :



Paquet essentiel d'interventions de santé sexuelle et reproductive

- L'éducation sexuelle complète ;
- Le conseil et les services offrant l'accès à la contraception ;
- Les soins prénataux ;
- Les soins obstétricaux et néonataux d'urgence ;
- Les soins postnataux ;
- Les services complets d'avortement ;
- La prévention et la prise en charge du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles ;
- La prévention, le dépistage, l'orientation et la prise en charge des survivants.es de VBG ;
- La prévention, le dépistage et la prise en charge des cancers de l'appareil génital ;
- L'information, le conseil et les services concernant l'hypofécondité et l'infertilité ;
- L'information, le conseil et les services de santé et bien-être sexuels.

PRINCIPALES INITIATIVES MONDIALES ET RÉGIONALES SUR LA THÉMATIQUE

- **FP 2030** est le seul partenariat mondial axé uniquement sur la planification familiale. Cette initiative succède à FP2020 (qui a couvert la période 2012-2020) et a pour objectif de rassembler le plus grand nombre de partenaires possibles dans toutes les disciplines et les secteurs sur les questions de PF et de placer la thématique au carrefour des programmes mondiaux de santé, de développement et d'égalité des sexes. Elle offre un espace de partager de connaissances, de mobilisation des ressources et de suivi des progrès dans le domaine de la PF.
- **She decides** est une initiative mondiale lancée en 2017 en réponse à la décision du président américain Trump de suspendre toutes les aides financières aux organisations étrangères qui militent dans le Sud pour un avortement sûr, les moyens de contraception et le planning familial. L'initiative rassemble aujourd'hui différents gouvernements, leaders, organisations de la société civile et instituts de recherche et mobilise autour du droit de chaque femme et chaque fille à décider librement pour son corps, sa vie et son avenir.
- **Le mouvement mondial Every women every child** a été lancé en 2010 lors du *sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Il vise à mobiliser et intensifier l'action des gouvernements, organisations multilatérales, du secteur privé et de la société civile pour répondre aux défis de santé auxquels sont confronté les femmes, les enfants et les adolescent-e-s.

¹⁰ World Health Organization, *Sexual health and its linkages to reproductive health: an operational approach*. 2017.

Ce mouvement met en place le suivi de la *Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent* (2016-2030). Celle-ci a pour objectifs de mettre fin à la mortalité évitable et de permettre aux femmes, aux enfants et aux adolescent-es de jouir d'une bonne santé tout en contribuant pleinement aux transformations et au développement durable.

- **L'initiative Countdown 2030** (collaboration d'agences des Nations Unies, de la Banque Mondiale, d'organisations de la société civile et d'instituts universitaires) suit les progrès des interventions pour la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent-e.

- **Le Partenariat de Ouagadougou** a été lancé en 2011 lors de la *Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale* tenue au Burkina Faso par neuf gouvernements de pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo), en collaboration avec des partenaires financiers et techniques, dans le but d'accélérer les progrès de l'utilisation des services de planification familiale. Il vise une meilleure coordination des bailleurs de fonds pour maximiser le soutien aux pays et entend améliorer la collaboration et la coopération nationales et régionales pour répondre aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale.





ACTION CONTRE LA FAIM

**Action Contre la Faim
Mission de Côte d'Ivoire**

**BP. 1842, Abidjan , Côte d'Ivoire
contact@ci-actioncontrelafaim.org
www.actioncontrelafaim.org**